



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Légère diminution du taux d'absentéisme dans les établissements de la C.S. des Phares

Rimouski, le 12 novembre 2009 – Le taux d'absentéisme dans les établissements de la Commission scolaire des Phares est en légère diminution, selon les données recueillies mercredi, en fin d'après-midi. Le taux moyen glisse légèrement sous la barre des 10%.

La situation peut cependant être très différente d'une école à l'autre.

Écoles qui ont un taux d'absence autour de 10% :

De la Rose-des-Vents (secteur Pointe-au-Père)
De Mont-Saint-Louis (Bic)
Des Beaux-Séjours – D'Amours (secteur Sainte-Odile)
Boijoli (Saint-Narcisse)
Lévesque (Saint-Donat)
Norjoli (Mont-Joli)
De L'Écho-des-Montagnes (Saint-Fabien)

Écoles dont le taux avoisine les 15% :

De l'Estran (Rimouski)
Élisabeth-Turgeon (Rimouski)
Du Mistral (Mont-Joli)
Des Bois-et-Marées (secteur Luceville)
De la Colombe (Esprit-Saint)
Des Merisiers (secteur Sainte-Blandine)
Du Rocher – D'Auteuil (Rimouski)
De la Rivière (Sainte-Angèle)
De Sainte-Odile

La seule école qui note un taux d'absentéisme autour de 20% est l'école du Portage – du Clair-Soleil, de La Rédemption.

La Commission scolaire des Phares se réjouit de voir diminuer légèrement le taux d'absentéisme dans ses écoles. Cependant, elle continue de maintenir ses mesures spéciales de prévention et de suivre très attentivement l'évolution de la situation.

*Source : Jacques Poirier
Directeur général
418 723-5927, poste 1010*